



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 14/01/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	8	8

Vote	
A l'unanimité	
Pour :	8
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture de Montargis

L'an 2025, le 14 Janvier à 18:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. POISSON André, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 07/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/01/2025.

Présents : M. POISSON André, Maire, M. CHENAULT Yohann, Mme ASSELIN Caroline, Mme GEINDREAU Sabine, Mme BECQUE Cathy, M. PELLETIER Laurent, M. FRAPPIN Christophe, M. FRANCAERT Jean-Luc

Absent : M. BAUNARD Dominique

Secrétaire de séance : M. CHENAULT Yohann

D2025_03 – Remplacement de l'ordinateur du secrétariat

Le Maire propose au Conseil Municipal de remplacer l'ordinateur de la Mairie car le disque dur est plein et ne permet plus de se mettre à jour.

Plusieurs entreprises ont été consultées.

Il présente le seul devis reçu de Berger-Levrault de 1 873,75 € HT (2 248,50 € TTC).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

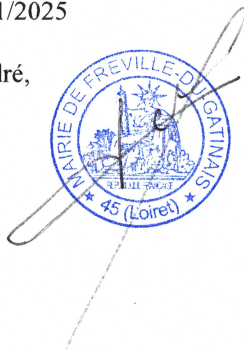
- **émet un avis favorable** au remplacement de l'ordinateur de la Mairie.
- **accepte** le devis de Berger-Levrault qui s'élève à 1 873,75 € HT (2 248,50 € TTC).
- **autorise** le Maire à signer le devis et tout autre document relatif à cet achat.
- **sollicite une subvention** du Conseil Départemental la plus élevée possible au titre de l'aide aux communes à faibles population.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

En mairie, le 15/01/2025

Le Maire,
M. POISSON André,



Le secrétaire de séance,
M. CHENAULT Yohann